

## Assistant éducatif petite enfance (h/f)

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	CTE COM. Orne Lorraine Confluences 1 place du general leclerc 54580Auboue
<b>Grade :</b>	Agent social
<b>Référence :</b>	O054200900111649
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	14/09/2020
<b>Type d'emploi :</b>	Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent
<b>Durée de la mission :</b>	1 mois
<b>Temps de travail :</b>	Non Complet
<b>Durée :</b>	17h30
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	Dès que possible
<b>Date limite de candidature :</b>	13/11/2020
<b>Service d'affectation :</b>	CRECHE

### Lieu de travail :

<b>Lieu de travail :</b>	5 Rue Clément HUMBERT 54800 JARNY
--------------------------	--------------------------------------

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Agent social Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe
<b>Famille de métier :</b>	Enfance, famille > Petite enfance
<b>Métier(s) :</b>	Assistant ou assistante éducatif petite enfance

#### Descriptif de l'emploi :

Dans le cadre d'un remplacement de 15 jours pouvant potentiellement être reconduit pour une durée de trois mois et dans une limite maximale de 9 mois, et sous l'autorité de la Directrice de la crèche, vous serez en charge de l'accueil des enfants et de l'organisation des activités contribuant au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la structure.

#### Profil demandé :

\* Expérience dans un métier de la petite enfance souhaité ;

- \* Connaître les règles et consignes de sécurité et d'hygiène ;
- \* Être à l'écoute et faire preuve de pédagogie et de maîtrise de soi envers les usagers ;
- \* Capacité à travailler en équipe et en autonomie ;
- \* Respect et application du règlement intérieur de la structure ainsi que du projet pédagogique ;
- \* Aptitude à la pédagogie ;
- \* Polyvalence ;
- \* Discrétion professionnelle.
- \* Diplôme d'auxiliaire de puériculture ou CAP petite enfance

**Mission :**

- \* accueil de l'enfant et de sa famille : identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité ;
- \* favoriser la socialisation du jeune enfant ;
- \* établir une relation de confiance avec les parents et communiquer avec la famille au quotidien ;
- \* prendre en compte la diversité culturelle.
- \* Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être de l'enfant : aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux ...) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants ;
- \* Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant lors du repas, des activités d'éveil, de l'endormissement, du change... ;
- \* Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité ;
- \* Proposer des activités d'éveil en adéquation avec l'âge de l'enfant.
- \* Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie :
- \* Aider l'enfant à acquérir progressivement des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, sphinctérienne...).
- \* Élaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants : organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression adaptés à l'âge de l'enfant et en lien avec le projet pédagogique.
- \* Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène : assurer la sécurité et prévenir l'accident ;
- \* Alerter et réagir en cas d'accident ;
- \* Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal être physique ou psychique de l'enfant.
- \* Entretien des espaces de vie et du matériel.

**Contact et informations complémentaires :** Les dossiers de candidatures sont à envoyer à l'attention de Madame Adélaïde CHEVALIER

**Téléphone collectivité :** 03 82 22 04 20

**Adresse e-mail :** coccinelle@olc54.fr

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.